



## **PERMIS DE CONSTRUIRE**

### **VERANDA (+20m<sup>2</sup>)**

- Dossier en 4 exemplaires dont 1 en couleur,
- Formulaire rempli, daté et signé,
- Plan de situation du terrain (localiser la parcelle dans la commune),
- Extrait plan cadastral (localiser l'emplacement du projet),
- Plan de masse à l'échelle faisant apparaître l'implantation de l'abri de jardin en précisant le sens du faitage et la distance par rapport aux limites séparatives,
- Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement,
- Plans des façades à l'échelle AVANT et APRES travaux,
- Descriptif précis de la véranda (dimensions – matériaux – couleurs – devis),
- Remplir le tableau 5.6 du formulaire : surface de plancher existante (maison) surface construite (véranda).

A remettre à l'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture, ou dans la boîte au lettres de la Mairie ou par courrier à Mairie – 2 place Jules Masse – 73310 SERRIERES EN CHAUTAGNE